



GUIDE DES MESURES D'URGENCE





TABLE DES MATIÈRES



1. ALERTE À LA BOMBE
2. COLIS SUSPECT
3. ÉLÈVE DISPARU
4. FUITE DE GAZ NATUREL
5. FUITE D'EAU ET INONDATION
6. GLISSEMENT DE TERRAIN
7. INCENDIE ET EXPLOSION
8. INCIDENT LIÉ AU TRANSPORT
9. LOCKDOWN (CONFINEMENT BARRICADÉ)
10. PANNE D'ASCENSEUR
11. PANNE D'ÉLECTRICITÉ
12. PROCÉDURE D'ÉVACUATION
13. PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR
14. PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'INTÉRIEUR
15. SÉCURISATION DE L'ÉCOLE
16. TEMPS VIOLENT (TORNADE OU AUTRE)
17. TREMBLEMENT DE TERRE
18. URGENCE MÉDICALE





MESSAGE LORS D'UNE ALERTE À LA BOMBE

« BONJOUR, ICI LA DIRECTION, UN DANGER POTENTIEL EST PRÉSENT À L'ÉCOLE VEUILLEZ ÉVACUER SELON LA PROCÉDURE D'INCENDIE! »

Un risque d'attentat à la bombe peut survenir à la réception d'une lettre (par écrit), d'un appel téléphonique ou lors de la découverte d'un colis suspect.

ÉTAPES À SUIVRE

1. Rester CALME
2. CONSERVER toutes notes de menace et recueillir le plus de renseignements
3. Aviser la DIRECTION D'ÉCOLE ou la personne désignée
4. APPELER LE 911
5. Suivre la PROCÉDURE D'ÉVACUATION

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT INDIVIDU SE TROUVANT SUR LES LIEUX DE LA MENACE

- Suivre la PROCÉDURE D'ÉVACUATION

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- DÉGAGER les aires d'évacuation pour une évacuation en toute sécurité
- RESTER à la disposition des services d'urgence, de façon sécuritaire

DIRECTION D'ÉCOLE (OU LA PERSONNE DÉSIGNÉE)

- TRANSMETTRE le message par interphone
- APPELER le 911
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances
- APPELER le numéro d'urgence du CEPEO 613-742-8960 poste 2000
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique





ALERTE À LA BOMBE



SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance responsable de la sécurité des écoles, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





MESSAGE LORS D'UN COLIS SUSPECT

« ICI LA DIRECTION, UN DANGER POTENTIEL EST PRÉSENT À L'ÉCOLE VEUILLEZ ÉVACUER SELON LA PROCÉDURE D'INCENDIE ! »

Un colis suspect est un colis qui peut représenter un risque à la santé et à la sécurité des élèves et du personnel.

ÉTAPES À SUIVRE

1. AVISER la direction d'école ou la personne désignée
2. APPELER le 911
3. SUIVRE la procédure d'évacuation pour un incendie

ÉVITEZ DE :

1. TOUCHER ou déplacer le colis
2. SE SERVIR d'un cellulaire ou émetteur radio portatif (risque de déclencher l'explosion)

ASSUREZ-VOUS :

1. D'ÉVACUER les lieux
2. D'AVISER la direction d'école ou la personne désignée

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT INDIVIDU SE TROUVANT SUR LES LIEUX DE LA MENACE

- SUIVRE la procédure d'évacuation pour un incendie

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- DÉGAGER les aires d'évacuation pour une évacuation en toute sécurité
- RESTER à la disposition des services d'urgence, de façon sécuritaire





COLIS SUSPECT



DIRECTION D'ÉCOLE (OU LA PERSONNE DÉSIGNÉE)

- TRANSMETTRE le message par interphone
- APPELER le 911
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances
- APPELER le numéro d'urgence du CEPEO **613-742-8960 poste 2000**
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance responsable de la sécurité des écoles, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





MESSAGE LORS D'UN ÉLÈVE DISPARU

« VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT, EST-CE QUE (nom de l'élève) POURRAIT VENIR AU BUREAU S'IL VOUS PLAÎT. ON DEMANDE AU PERSONNEL DE S'ASSURER QUE (nom de l'élève) VIENNE AU BUREAU S.V.P. S'IL EST DANS VOTRE CLASSE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU JE RÉPÈTE : EST-CE QUE (nom de l'élève) POURRAIT VENIR AU BUREAU S'IL VOUS PLAÎT. ON DEMANDE AU PERSONNEL DE S'ASSURER QUE (nom de l'élève) VIENNE AU BUREAU S.V.P. S'IL EST DANS VOTRE CLASSE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU. »

Cette procédure s'adresse à tous les élèves présents au départ de l'école et absent par la suite sans raison. L'élève en question serait en danger s'il n'est pas supervisé par un adulte selon son âge et ses besoins particuliers.

ÉTAPES À SUIVRE

1. AVISER la direction d'école
2. PRENDRE toutes les informations par écrit
3. RECHERCHER l'élève en question
4. APPELER le 911 si nécessaire

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL ENSEIGNANT ET PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES À L'ÉCOLE

- ABSENCE notée alors que l'élève était présent au début de la journée ou de la période et aussi entre l'école et le service de garde
- SIGNALER toute disparition à la direction d'école
- VÉRIFIER auprès des autres élèves pour toute autre information
- SURVEILLER et garder les autres élèves en salle de classe





- EFFECTUER, pour tout membre du personnel libre, des recherches dès que l'annonce a été faite

LORS D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE

- S'ASSURER que les élèves, le personnel et les parents bénévoles restent en groupe au point de rassemblement désigné
- S'OCCUPER des besoins émotifs des élèves
- AVISER les responsables du lieu de l'activité
- AVISER la direction d'école et lui fournir des mises à jour régulièrement
- APPELER le 911
- ORGANISER la recherche

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

- SIGNALER toute disparition à la direction d'école
- VÉRIFIER auprès des autres élèves pour toute autre information
- EFFECTUER, pour tout membre du personnel libre, des recherches dès que l'annonce a été faite

PERSONNEL DE SÉCRÉTARIAT

À L'ÉCOLE/SORTIE ÉDUCATIVE

- ABSENCE notée alors que l'élève était présent au début de la journée ou de la période
- FOURNIR les numéros de contact d'urgence à la direction d'école

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

- SIGNALER toute disparition à la direction d'école
- COMMUNIQUER avec la compagnie d'autobus, si applicable, afin de déterminer si l'élève était dans l'autobus à l'aller ou au retour

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE DÉSIGNÉE) À L'ÉCOLE

- ABSENCE notée alors que l'élève était présent au début de la journée ou de la période
- VALIDER le nom de l'élève absent auprès du personnel enseignant
- FAIRE une annonce à l'école
- ORGANISER la recherche à l'intérieur de l'édifice et dans la cour d'école et demander aux membres du personnel libre de commencer la recherche
- COMMUNIQUER avec la compagnie d'autobus, si nécessaire
- AVISER les parents





ÉLÈVE DISPARU



- APPELER le 911
- AVISER de vive voix la surintendance, ou une des surintendances

SORTIE ÉDUCATIVE

- AVISER de vive voix la surintendance, ou une des surintendances

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

- VALIDER le nom de l'élève absent auprès du personnel enseignant
- FAIRE une annonce à l'école
- ORGANISER la recherche à l'intérieur de l'édifice et dans la cour d'école et demander aux membres du personnel libre de commencer la recherche
- AVISER les parents
- APPELER le 911
- AVISER de vive voix la surintendance, ou une des surintendances

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





MESSAGE LORS D'UNE FUITE DE GAZ NATUREL

FUITE INTÉRIEURE : « ICI LA DIRECTION, JE DEMANDE AU PERSONNEL ET AUX ÉLÈVES DE QUITTER LES CLASSES ET DE SE DIRIGER À L'EXTÉRIEUR EN SUIVANT LA PROCÉDURE D'ÉVACUATION. »

FUITE EXTÉRIEURE : « ICI LA DIRECTION, JE DEMANDE AU PERSONNEL DE GARDER LES ÉLÈVES À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE. »

ODEUR

Les fournisseurs ajoutent du thiol qui donne une odeur de soufre ou d'oeuf pourri afin de pouvoir détecter une fuite.

APPARENCE

Le gaz naturel est incolore, mais, à haute pression, on peut voir de la vapeur et de la « gelée au sol ». La fuite de gaz est aussi visible dans les zones mouillées ou inondées, sous forme de bulles, d'endroits distincts où la végétation a péri, de poussière en provenance d'un orifice au sol ou de flammes, si la fuite de gaz s'enflamme.

BRUIT

Un sifflement ou des bourdonnements le long des tuyaux d'alimentation peuvent signaler une fuite.

ÉTAPES À SUIVRE

1. AVISER la direction d'école ou la personne responsable des bureaux administratifs
2. SUIVRE les directives des services d'urgence





ÉVITEZ :

- D'ACTIONNER tout appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur, car ceux-ci pourraient provoquer une étincelle
- DE DÉMARRER un véhicule près de la fuite

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES TOUT INDIVIDU SE TROUVANT SUR LES LIEUX

- Suivre la PROCÉDURE D'ÉVACUATION si la fuite à l'intérieur de l'édifice

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- FERMER si possible la conduite de gaz naturel de façon sécuritaire
- RESTER disponible pour assister les services d'urgence, au besoin

DIRECTION D'ÉCOLE (OU LA PERSONNE DÉSIGNÉE)

- TRANSMETTRE le message de la fuite de gaz naturel
- APPELER le 911
- AVISER le fournisseur de gaz naturel avec votre numéro de compte
- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





Une inondation est un débordement causé par un écoulement provenant d'un bris d'un dispositif de plomberie ou d'un cours d'eau et qui s'accumule rapidement dans un édifice ou sur la surface d'un terrain.

ÉTAPES À SUIVRE

1. ÉVALUER la situation
2. AVISER la direction d'école ou la personne responsable des bureaux administratifs
3. BLOQUER l'accès à l'endroit affecté si possible
4. ÉVACUER l'édifice, si nécessaire
5. SUIVRE, en cas d'évacuation, la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école

EXTÉRIEUR

- SE RÉFUGIER le plus rapidement dans un endroit sécuritaire ou se diriger vers le lieu le moins inondé ou le plus élevé

ÉVITEZ DE :

- TRAVERSER une zone inondée, car l'eau peut être plus profonde qu'il n'y paraît
- TRAVERSER un pont si l'eau est haute et le courant très fort
- RESTER dans un véhicule en panne si l'eau monte vite

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- EFFECTUER une inspection complète de l'édifice après le séisme
- VÉRIFIER qu'il n'y a aucune odeur de gaz naturel
- VÉRIFIER le système électrique
- VÉRIFIER la pompe hydraulique d'assèchement (sump pump)
- VÉRIFIER l'alimentation en eau
- IDENTIFIER tout signe de dommages à la structure de l'édifice
- RESTER disponible pour assister les services d'urgence, au besoin





DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

- APPELER le 911 si la situation le requiert
- APPELER avec l'appui du personnel d'entretien le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances
- SUIVRE, en cas d'évacuation, la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif.





Un glissement de terrain décrit au sens large toute modification substantielle du terrain sur lequel est situé un établissement. Il peut prendre la forme d'un glissement d'une partie d'un terrain sur une pente ou d'une coulée de boue qui provoque l'effondrement et l'affaissement des sols.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. SE RÉFUGIER dans la partie la plus élevée du bâtiment et qui se trouve la plus éloignée du glissement de terrain
2. SE RÉFUGIER, SI POSSIBLE, SOUS UNE TABLE OU UN BANC SOLIDE
3. S'AGGRIPER fermement et ne pas bouger jusqu'à ce que tout mouvement ait cessé
4. APPELER LE 911 lorsque cela est sécuritaire

ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences
- D'APPROCHER de l'endroit où le glissement de terrain s'est produit dans les heures et les jours qui suivent, car le sol demeure friable
- D'ÉVACUER les lieux même si l'alarme d'incendie ou les gicleurs se déclenchent

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. S'ÉLOIGNER rapidement de la trajectoire du glissement de terrain, des berges, des arbres, des poteaux de services et des panneaux de signalisation
2. APPELER le 911 lorsque cela est sécuritaire

ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences
- D'APPROCHER de l'endroit où le glissement de terrain s'est produit dans les heures et les jours qui suivent, car le sol demeure friable

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- ÉLOIGNER rapidement l'autobus scolaire ou tout autre véhicule de la trajectoire du glissement de terrain, des berges, des arbres, des poteaux de services, des fils électriques et des panneaux de signalisation
- APPELER le 911 lorsque cela est sécuritaire





GLISSEMENT DE TERRAIN



ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- RESTER à l'affût des chutes de débris s'il y a évacuation
- PORTER assistance aux personnes blessées, s'il y a lieu
- S'ASSURER que les élèves, l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe dans la partie la plus élevée du bâtiment et qui se trouve la plus éloignée du glissement de terrain
- SUIVRE les consignes des équipes d'urgence et de la direction d'école ou de la personne responsable du bureau
- PRENDRE les présences et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- SUPERVISER les élèves

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES)

Toujours sur le terrain de l'école

- RESTER à l'extérieur jusqu'à ce que la direction d'école ou la personne responsable de l'édifice vous autorise à réintégrer l'édifice
- PORTER assistance aux personnes blessées
- PRENDRE les présences et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- S'ASSURER que les élèves et l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe au point de rassemblement.
- SUPERVISER les élèves

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- PORTER assistance aux personnes blessées
- PRENDRE les présences et signaler les divergences aux services d'urgences et par la suite à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- S'ASSURER que les élèves et l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe au point de rassemblement
- AVISER la direction d'école ou la personne responsable du bureau de la situation.
- SUPERVISER les élèves





PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- SUIVRE s'il y a lieu le plan d'évacuation de l'école établie pour les élèves ou le personnel ayant des besoins particuliers

PERSONNEL DE SECRÉTARIAT

- SUIVRE en cas d'évacuation la procédure d'évacuation
- FOURNIR les numéros de contact d'urgence à la direction d'école

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- EFFECTUER une inspection complète de l'édifice après le séisme
- VÉRIFIER qu'il n'y a aucune odeur de gaz naturel
- VÉRIFIER le système électrique
- VÉRIFIER l'alimentation en eau
- IDENTIFIER tout signe de dommages à structure

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- APPELER le 911 lorsque cela est sécuritaire de le faire
- ORDONNER l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu
- APPELER le numéro **613-742-8960 poste 2000** avec l'appui du personnel d'entretien
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ORDONNER l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu ou bien autoriser le retour à l'intérieur de l'édifice des élèves et du personnel qui était hors de l'édifice au moment du glissement de terrain
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- AUTORISER la poursuite du trajet ou toute modification quant au trajet
- AVISER les responsables de tout changement à l'heure ou la destination d'arrivée des élèves et du personnel





GLISSEMENT DE TERRAIN



- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER de vive voix la direction de l'éducation qui avisera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





Une réaction de combustion non maîtrisée qui pose un danger à un édifice ou aux individus qui sont dans les environs.

ÉTAPES À SUIVRE

INCENDIE ET EXPLOSION INTÉRIEURE

1. DÉCLENCHER l'alarme d'incendie
2. APPELER le 911
3. SUIVRE la procédure d'évacuation
4. NE PAS ENTRER dans l'édifice jusqu'à ce que la personne responsable ou les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières

INCENDIE ET EXPLOSION EXTÉRIEURE

1. APPELER le 911
2. SUIVRE les directives de la direction d'école ou de la personne responsable du bureau administratif
3. SUIVRE la procédure d'école sécurisée

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- VÉRIFIER de façon sécuritaire, le panneau d'incendie afin d'identifier d'où provient l'alarme
- RESTER à la disposition des services d'urgence, au besoin
- SUIVRE les directives du superviseur immédiat

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

- APPORTER une copie du formulaire PLAN D'URGENCE info de base
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances
- APPELER le numéro d'urgence du CEPEO **613-742-8960 poste 2000**
- RESTER sur place, en sécurité, pour assister les services d'urgences, au besoin
- SUIVRE les directives des services d'urgences





INCENDIE ET EXPLOSION



SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





S'applique lorsqu'un feu apparaît dans un transport sous la responsabilité du CEPEO.

ÉTAPES À SUIVRE

AVEC OU SANS BLESSURES

1. VÉRIFIER l'état des passagers
2. DONNER les premiers soins, selon la gravité des blessures, s'il y a lieu
3. SUIVRE les directives des services d'urgence
4. AVISER la direction d'école
5. PRENDRE toutes les informations par écrit

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL ENSEIGNANT QUI SUPERVISE LA SORTIE

AVEC OU SANS BLESSURES

1. S'ASSURER que le 911 a été appelé
2. S'OCCUPER des besoins physiques et émotionnels des élèves
3. DONNER les premiers soins, selon la gravité des blessures en attendant l'arrivée des services d'urgences, s'il y a lieu
4. VEILLER à ce que tous les élèves soient en sécurité en les gardant loin de toute sorte de danger
5. AVISER la direction d'école et lui fournir des mises à jour régulières
6. PRENDRE les présences
7. FOURNIR la liste des passagers aux autorités
8. ACCOMPAGNER l'élève ou les élèves à l'hôpital ou déléguer cette tâche à un adulte, s'il y a lieu

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

1. AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
2. S'ASSURER qu'il y a du personnel de l'école à l'hôpital où les blessés sont traités, s'il y a lieu
3. S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
4. DÉSIGNER du personnel pour répondre aux appels des parents, tuteurs ou tutrices à l'école





INCENDIE LIÉ AU TRANSPORT



5. APPELER le service Santé et Sécurité, si le personnel (accompagnateur et/ou employé) est blessé
6. APPELER le transporteur pour faire le suivi nécessaire, si applicable

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

1. AVISER de vive voix la direction de l'éducation qui avisera la surintendance des affaires, selon le cas
2. AVISER de vive voix la direction des communications
3. AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





MESSAGE LORS D'UN LOCKDOWN (confinement barricadé)

« ICI LA DIRECTION, URGENCE ! LOCKDOWN, LOCKDOWN,
LOCKDOWN IMMÉDIAT, JE RÉPÈTE L'ÉCOLE EST MAINTENANT
EN MODE LOCKDOWN CACHEZ-VOUS ! »

Le risque ou la menace est à l'intérieur de l'école ou de l'édifice.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. AVISER la direction de l'école ou la personne responsable du bureau administratif
2. DÉCLENCHER la PROCÉDURE DE LOCKDOWN (Confinement barricadé)
3. AVISER les services d'urgence en composant le 911
4. ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'édifice
5. NE PAS BOUGER à l'intérieur de l'école ou de l'édifice, jusqu'à ce que les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières
6. IGNORER l'alarme d'incendie, si elle est déclenchée

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

1. AVISER la direction de l'école ou le responsable de l'édifice par cellulaire que vous venez de voir un intrus armé entrer à l'école et de déclencher la PROCÉDURE DE LOCKDOWN (confinement barricadé)
2. AVISER les services d'urgence en composant le 911
3. REGROUPER les élèves et les personnes autour de vous au point de rassemblement d'urgence, à l'abri, à l'extérieur de l'édifice
4. ATTENDRE les directives des services d'urgence
5. SE RENDRE rapidement à l'intérieur de l'école ou du bâtiment le plus proche et prendre les mesures sécuritaires





RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- S'ABRITER
- SE RENDRE dans la salle la plus proche avec les élèves ou les personnes autour de vous.
- FERMER la porte à clé, si possible
- MASQUER toutes les vitres de la salle
- ÉTEINDRE les lumières à l'intérieur, si possible
- DEMEURER caché en silence au point sécuritaire désigné dans chaque classe, loin de la porte et des fenêtres
- ÉTEINDRE votre cellulaire (mode avion)
- RASSURER les élèves et les personnes près de vous
- RENDRE les présences, si possible
- SIGNALER les absences à la direction d'école ou au responsable de l'édifice, si c'est possible de le faire sans être découvert
- ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'école

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- REGROUPER les élèves et les personnes au point de rassemblement d'urgence, à l'abri, à l'extérieur de l'édifice
- PRENDRE les présences
- SIGNALER les absences au service lors de leur arrivée sur place
- SUPERVISER les élèves et les membres du personnel au point de rassemblement

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES OU À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

- SUIVRE la PROCÉDURE DE LOCKDOWN (confinement barricadé) spécifique établie pour les élèves et le personnel ayant des besoins particuliers (propres à chaque école ou bureau)





LOCKDOWN (confinement barricadé)



DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- S'ABRITER
- ANNONCER par interphone le LOCKDOWN (confinement barricadé)
- COMPOSER le 911
- S'ASSURER que les clés sont à la disposition de la police
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- ANNONCER le retour à la normale
- REMPLIR la feuille de route pour le LOCKDOWN (confinement barricadé).

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- APPELER le secrétariat ou quelqu'un à l'intérieur du bâtiment pour déclencher le LOCKDOWN (confinement barricadé) si la direction est à l'extérieur de l'édifice
- COMPOSER le 911
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- ANNONCER le retour à la normale
- REMPLIR la feuille de route pour le LOCKDOWN (confinement barricadé)

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES ET À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- AVISER de vive voix la surintendance qui avisera la surintendance responsable de la sécurité des écoles, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





PANNE D'ASCENSEUR



Arrêt non planifié d'un ascenseur avec quelqu'un à l'intérieur.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

PENDANT LES HEURES DE CLASSE

- AVISER la direction d'école ou de la personne responsable de l'édifice

HORS DES HEURES DE CLASSE

- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

PENDANT LES HEURES DE CLASSE

- AVISER à la direction d'école ou à la personne responsable de l'édifice
- SIGNALER à la direction d'école ou à la personne responsable de l'édifice toute situation qui pose un danger
- SUIVRE les directives de la direction d'école ou de la personne responsable de l'édifice tout en continuant les activités normales

HORS DES HEURES DE CLASSE

- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

PENDANT ET HORS DES HEURES DE CLASSE

- VÉRIFIER les disjoncteurs de l'ascenseur
- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**
- SUIVRE la procédure <SCHOOL DUDE> concernant les réparations

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE DÉSIGNÉE) OU RESPONSABLE DE L'ÉDIFICE

- ÉVALUER la situation et assurer le suivi avec les services d'urgence si nécessaire
- DEMANDER au concierge de vérifier les disjoncteurs de l'ascenseur
- AVISER de vive voix la surintendance de l'éducation
- SUIVRE la procédure de demande de travail urgence <SCHOOL DUDE>





PANNE D'ASCENSEUR



SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





La suspension et la distribution électrique dans un édifice ou une région.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. ÉVALUER la situation
2. VÉRIFIER les endroits où il peut n'y avoir aucun éclairage
3. SUIVRE les directives de la direction d'école ou de la personne responsable de l'édifice ou des services d'urgences
4. SIGNALER à la direction d'école ou à la personne responsable de l'édifice toute situation qui pourrait poser un danger
5. SUIVRE les directives de la direction d'école ou de la personne responsable de l'édifice tout en continuant les activités normales dans la mesure du possible

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE DÉSIGNÉE) OU RESPONSABLE DE L'ÉDIFICE

- VÉRIFIER si la panne touche seulement l'édifice ou l'ensemble du voisinage : si c'est l'ensemble du voisinage, appeler votre fournisseur d'électricité pour vérifier les détails concernant la panne. Si c'est uniquement l'édifice, demander au concierge en chef de vérifier les disjoncteurs et appeler le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**.
- VÉRIFIER si la température se maintient durant la période d'hiver
- AVISER de vive voix la gestionnaire de l'école ou la surintendance de l'éducation, de manière sécuritaire
- ANNONCER le retour à la normale, le moment venu

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





Une opération qui consiste à déplacer une ou plusieurs personnes qui se trouvent initialement dans une zone dangereuse, ou perçue comme telle, vers une zone considérée sécuritaire.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. DÉCLENCHER l'alarme d'incendie
2. SORTIR de l'édifice de façon sécuritaire en suivant le plan d'évacuation de l'école
3. ATTENDRE les directives de la direction de l'école, du responsable de l'édifice ou des services d'urgence
4. N'ENTREZ pas dans l'édifice jusqu'à ce que la personne responsable ou les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières

À L'EXTÉRIEUR

1. ATTENDRE les directives de la direction de l'école, du responsable de l'édifice ou des services d'urgence
2. N'ENTREZ pas dans l'édifice jusqu'à ce que la personne responsable ou les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- FERMER si possible la porte et les fenêtres de la salle en sortant, de façon sécuritaire
- SE DIRIGER rapidement et calmement avec tous les élèves (en classe, récréation ou période libre) et les visiteurs, s'il y a lieu, vers la sortie désignée et vers le point de rassemblement
- S'ASSURER que les élèves et le personnel restent en groupe avec l'enseignant responsable au point de rassemblement désigné ou dans le cas d'un bureau administratif
- RESTER en groupe au point de rassemblement
- PRENDRE les présences au point de rassemblement et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne désignée en utilisant un carton rouge pour demander de l'aide ou un carton vert pour signaler que tout va bien





PROCÉDURE D'ÉVACUATION



- SUPERVISER les élèves et les visiteurs, à l'extérieur

À L'EXTÉRIEUR

- SE DIRIGER rapidement et calmement avec tous les élèves (en classe, récréation ou période libre) et les visiteurs, s'il y a lieu, vers le point de rassemblement
- PRENDRE les présences et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne désignée

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

- VÉRIFIER les toilettes et les zones assignées en sortant de l'école ou de l'édifice
- SUIVRE les procédures établies pour les élèves ou le personnel ayant des besoins particuliers
- FERMER les portes et les fenêtres

PERSONNEL DE SECRÉTARIAT

- APPORTER les fiches personnelles des élèves et la liste du personnel
- APPORTER le registre des visiteurs
- APPORTER la trousse d'urgence
- APPORTER la trousse des premiers soins

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- VÉRIFIER le panneau d'alarme d'incendie afin d'identifier d'où provient l'alarme
- EFFECTUER une inspection des voies de sortie, si possible, afin de s'assurer qu'il n'y a aucune obstruction
- AVISER de vive voix le superviseur de l'édifice
- RESTER en place dans un lieu sécuritaire pour assister les services d'urgences, au besoin
- SUIVRE les directives du superviseur immédiat ou des services d'urgence

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

- SUIVRE les directives du plan d'intervention en cas d'incendie de l'édifice
- SUPERVISER l'évacuation de l'édifice
- S'ASSURER que la garderie et les locataires sont évacués
- APPELER le 911 pour confirmer que les services d'urgence sont au courant de l'évacuation
- S'ASSURER que les clés sont à la disposition des services d'urgence





PROCÉDURE D'ÉVACUATION



- ASSURER le déplacement vers le lieu d'évacuation, s'il y a lieu
- TENIR informés la garderie et les locataires de l'évolution de la situation
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances
- SUIVRE les directives des services d'urgence
- AUTORISER le retour à l'intérieur de l'édifice après avoir reçu l'approbation des services d'urgences et évalué les lieux
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui informera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR



MESSAGE LORS D'UNE PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR

« BONJOUR, ICI LA DIRECTION, L'ÉCOLE EST MAINTENANT EN
MODE DE CONFINEMENT, JE RÉPÈTE, NOUS SOMMES EN MODE
CONFINEMENT. »

Une matière est considérée dangereuse lorsqu'elle présente un danger significatif pour la santé ou l'environnement. Elle possède une ou plusieurs des caractéristiques des six catégories de SIMDUT (gaz comprimés, matières inflammables et combustibles, matières comburantes, matières toxiques et infectieuses, matières corrosives, matières dangereusement réactives).

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. NE PAS SORTIR de l'école ou de l'édifice jusqu'à ce que les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières
2. IGNORER l'alarme d'incendie si elle est déclenchée
3. AVISER la direction de l'école ou la personne responsable du bureau administratif pour déclencher la procédure de confinement
4. AVISER les services d'urgence en composant le 911
5. FERMER les portes et les fenêtres extérieures ainsi que le système de ventilation
6. ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'édifice pour signaler le retour aux activités régulières

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1. AVISER la direction de l'école ou la personne responsable du bureau administratif pour déclencher la procédure de confinement
2. AVISER les services d'urgence en composant le 911
3. FERMER les portes et les fenêtres extérieures ainsi que le système de ventilation





PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR



4. NE PAS SORTIR de l'école ou de l'édifice jusqu'à ce que les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières
5. ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'édifice pour signaler le retour aux activités régulières

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- FERMER les portes et les fenêtres
- S'ÉLOIGNER des fenêtres
- PRENDRE les présences
- SIGNALER les absences à la direction ou au responsable de l'édifice
- RESTER dans l'édifice

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- SE RENDRE à l'intérieur rapidement
- FERMER les portes et les fenêtres
- S'ÉLOIGNER des fenêtres
- PRENDRE les présences
- SIGNALER les absences à la direction ou au responsable de l'édifice
- RESTER dans l'édifice

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- Indiquer ici les particularités pour les élèves et le personnel ayant des besoins particuliers (propres à chaque école ou bureau)

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- FERMER le système de ventilation (de l'intérieur)
- RESTER sur place pour aider les services d'urgence, au besoin

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- DIFFUSER le message (PROCÉDURE DE CONFINEMENT <<SHELTER IN PLACE >>)
- AVISER les services d'urgence en composant le 911





PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR



- FERMER les portes et les fenêtres extérieures
- CONFIRMER que le système de ventilation est arrêté
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- FAIRE le suivi avec les services d'urgence
- ANNONCER le retour aux activités régulières, après avoir reçu la confirmation des services d'urgence
- REMPLIR la feuille de route (formulaire d'évaluation)
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ASSURER le suivi avec les services d'urgence au 911
- INFORMER le personnel des mesures à prendre
- METTRE en place les mêmes procédures que pour les urgences environnementales à l'intérieur

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'INTÉRIEUR



MESSAGE LORS D'UNE PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'INTÉRIEUR

**« ICI LA DIRECTION, VEUILLEZ ÉVACUER L'ÉDIFICE SELON LA
PROCÉDURE D'ÉVACUATION ! »**

Une matière est considérée dangereuse lorsqu'elle présente un danger significatif pour la santé ou l'environnement. Elle possède une ou plusieurs des caractéristiques des six catégories de SIMDUT (gaz comprimés, matières inflammables et combustibles, matières comburantes, matières toxiques et infectieuses, matières corrosives, matières dangereusement réactives).

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ET DES PORTATIVES

1. DÉCLENCHER l'alarme d'incendie
2. SUIVRE la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école
3. AVISER la direction d'école ou la personne responsable des bureaux administratifs
4. SUIVRE les directives des services d'urgence
5. N'ENTREZ pas dans l'édifice jusqu'à ce que le responsable des services d'urgence donne le signal du retour aux activités régulières

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

1. APPELER le 911
2. SUIVRE les directives de la direction d'école ou de la personne responsable du bureau administratif
3. SUIVRE la procédure de confinement





PROCÉDURE POUR URGENCE ENVIRONNEMENTALE À L'INTÉRIEUR



RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

- SUIVRE la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école pour les élèves ayant des besoins particuliers
- SUIVRE la procédure de confinement pour les élèves ayant des besoins particuliers

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- RESTER disponible, au besoin, pour assister les services d'urgence au et suivre les directives de la direction d'école

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

- APPELER le 911
- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

(confinement)



MESSAGE LORS DE LA SÉCURISATION DE L'ÉCOLE (confinement)

**« ICI LA DIRECTION, L'ÉCOLE EST MAINTENANT EN MODE
SÉCURITAIRE, IL FAUT MAINTENANT SÉCURISER L'ÉCOLE ! »**

**Cette mesure peut s'appliquer dans le cas où un individu armé ou
une personne suspecte est aperçu dans la communauté ou près de
l'école ou dans le cas où un désordre civil tel qu'une émeute ou une
manifestation potentiellement violente pourrait mettre en péril la
sécurité des membres de la communauté du CEPEO.**

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. AVISER la direction de l'école ou la personne responsable du bureau administratif
2. AVISER les services d'urgence en composant le 911
3. TENEZ-VOUS éloigné des portes et des fenêtres
4. FERMER et verrouiller les portes et les fenêtres extérieures ainsi que les stores
5. ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'édifice
6. NE PAS SORTIR de l'école ou de l'édifice jusqu'à ce que les services d'urgences donnent le signal du retour aux activités régulières
7. IGNORER l'alarme d'incendie si elle est déclenchée

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1. METTRE en sécurité les élèves et les personnes autour de vous
2. AVISER les services d'urgence en composant le 911
3. AVISER la direction de l'école ou la personne responsable du bureau administratif
4. ATTENDRE les directives des services d'urgence ou du responsable de l'édifice
5. NE PAS QUITTER le lieu de rassemblement jusqu'à ce que les services d'urgence donnent le signal du retour aux activités régulières





SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

(confinement)



RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- REGROUPEZ-VOUS
- TENEZ-VOUS à l'abri des regards de l'extérieur
- ÉTEINDRE les lumières et fermer les stores des fenêtres extérieures (selon le cas)
- PRENDRE les présences
- SIGNALER les absences à la direction ou au responsable de l'édifice
- RESTER dans l'édifice

ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone cellulaire, sauf pour appeler le 911, si nécessaire
- D'ENVOYER de texto

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- REGROUPER les élèves et les personnes au point de rassemblement d'urgence, à l'abri, à l'extérieur de l'édifice
- S'ASSURER d'appeler les services d'urgence en composant le 911
- PRENDRE les présences
- SIGNALER les absences au service lors de leur arrivée sur place
- SUPERVISER les élèves et les membres du personnel au point de rassemblement

ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone cellulaire, sauf pour **appeler le 911**, si nécessaire
- D'ENVOYER de texto

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- INDIQUER ici les particularités pour les élèves et le personnel ayant des besoins particuliers (propres à chaque école ou bureau)

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

- AVISER la direction d'école immédiatement ou le faire le plus rapidement possible dès que cela est sécuritaire.





SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

(confinement)



PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- RESTER sur place dans un lieu spécifique pour aider les services d'urgence et la direction de l'école, au besoin
- S'ASSURER que toutes les portes extérieures sont verrouillées

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- S'ABRITER
- DIFFUSER le message
- COMPOSER le 911 à moins que les policiers aient eux-mêmes déclenché la procédure
- S'ASSURER que les clés sont à la disposition de la police
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- ANNONCER le retour à la normale
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER de vive voix la direction de l'éducation qui avisera la surintendance responsable de la sécurité des écoles selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)



MESSAGE LORS DE TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)

« ICI LA DIRECTION, L'ÉCOLE EST MAINTENANT EN MODE SÉCURITAIRE, IL FAUT MAINTENANT SÉCURISER L'ÉCOLE ! »

Le temps violent comprend : grêle, tornade, pluie torrentielle, vents de haute puissance, etc.

SIGNES PRÉCURSEURS D'UNE TORNADE

- Orage violent accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre fréquents;
- Ciel sombre avec, parfois, des nuages verdâtres ou jaunâtres;
- Grondement ou sifflement;
- Forme d'entonnoir à la base d'un nuage orageux, souvent derrière un rideau de pluies torrentielles ou de grêlons;
- Alerte des services météorologiques et parfois des policiers.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ET DES PORTATIVES

1. FAIRE entrer dans l'édifice principal tous les élèves et les membres du personnel qui se trouvent dans les portatives et tous ceux et celles qui sont à l'extérieur
2. DIRIGER les élèves vers le point de rassemblement sécuritaire à l'intérieur de l'édifice
3. FERMER les portes et les fenêtres de façon sécuritaire
4. S'ÉLOIGNER des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des portes et des murs extérieurs
5. PROTÉGER votre tête et votre cou avec les bras

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1. SE RÉFUGIER à l'intérieur de l'édifice le plus proche
- DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE SE RÉFUGIER :**
2. SE DIRIGER vers un endroit où le sol est le plus bas





TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)



3. SE METTRE en position de protection

DANS UN VÉHICULE

1. ARRÊTER le véhicule sur l'accotement, à l'écart des arbres, des immeubles, des poteaux de services publics et des panneaux de signalisation
2. EXIGER que tous les passagers quittent le véhicule
3. SE RÉFUGIER dans un édifice

SIGNES PRÉCURSEURS D'UN ORAGE OU DE LA FOUDRE

- Ciel très sombre;
- Vents élevés;
- Grondement ou coups de tonnerre à distance.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. FAIRE entrer dans l'édifice principal tous les élèves et les membres du personnel qui se trouvent dans les portatives et tous ceux et celles qui sont à l'extérieur
2. FERMER les portes et les fenêtres de façon sécuritaire
3. ÉVITER d'actionner tout appareil durant l'orage ou la foudre, même un téléphone portable ou un interrupteur
4. SE TENIR éloigné de tout appareil électrique, de toute source d'eau et de tout objet métallique
5. ATTENDRE un intervalle de 30 minutes après le dernier coup de tonnerre avant de reprendre les activités à l'extérieur

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1. SE RÉFUGIER à l'intérieur de l'édifice le plus proche

DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE SE RÉFUGIER :

2. MONTER dans un véhicule à toit rigide, fenêtre et portes fermées
3. S'ACCROUPIR à côté d'un petit buisson
4. Dans un espace ouvert, SE DIRIGER vers un creux et se coucher par terre

ÉVITEZ :

- DE S'ABRITER sous un arbre
- D'ÊTRE à même hauteur qu'un pont élevé
- DE SE PLACER près du pont le plus élevé (ex. : debout en plein champ, au sommet d'une colline ou en bateau)





TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)



RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- RESTER à l'affût des chutes de débris s'il y a évacuation
- PORTER assistance aux personnels blessés, s'il y a lieu
- SUIVRE, en cas d'évacuation, la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école
- AVISER la direction d'école ou la personne responsable de toute personne blessée ou manquante

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES) SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE, DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- PORTER assistance aux personnes blessées, s'il y a lieu
- PRENDRE les présences et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- S'ASSURER que les élèves et l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe au point de rassemblement désigné ou dans un endroit sécuritaire
- AVISER la direction d'école ou la personne responsable du bureau de la situation.
- SUPERVISER les élèves
- RESTER à l'extérieur jusqu'à ce que la direction d'école ou la personne responsable de l'édifice vous autorise à réintégrer l'édifice s'il y a lieu
- AVISER la direction de l'école ou la personne responsable de toute personne blessée ou manquante

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- SUIVRE s'il y a lieu la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école établie pour les élèves ou le personnel ayant des besoins particuliers

PERSONNEL DE SECRÉTARIAT

- SUIVRE s'il y a lieu la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école établie pour les élèves ou le personnel ayant des besoins particuliers
- FOURNIR numéros de contacts d'urgence à la direction d'école





TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)



PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- EFFECTUER une inspection complète de l'édifice après le séisme
- VÉRIFIER qu'il n'y a aucune odeur de gaz naturel
- VÉRIFIER le système électrique
- VÉRIFIER l'alimentation en eau
- IDENTIFIER tout signe de dommages à structure

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ORDONNER l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu
- AUTORISER le retour à l'intérieur de l'édifice des élèves et du personnel qui était hors de l'édifice au moment du tremblement de terre, s'il y a lieu
- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960, poste 2000**, si nécessaire
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique (OSBIE)

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ORDONNER selon le cas l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu ou bien autoriser le retour à l'intérieur de l'édifice des élèves et du personnel qui était hors de l'édifice au moment du tremblement de terre
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR la feuille de route (formulaire d'évaluation)

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- AUTORISER la poursuite du trajet ou toute modification quant au trajet
- AVISER les responsables de tout changement à l'heure ou la destination d'arrivée des élèves et du personnel
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique (OSBIE)





TEMPS VIOLENTS (TORNADE OU AUTRE)



SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER de vive voix la direction de l'éducation qui avisera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





TREMBLEMENT DE TERRE



Un tremblement de terre est une secousse plus ou moins violente du sol.

ÉTAPES À SUIVRE

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

1. RESTER à l'intérieur
2. VOUS DEVEZ lors des premières secousses vous BAISSER, vous ABRITER et vous AGRIPPER le plus rapidement possible
3. BAISSÉZ-VOUS au sol si aucun abri solide n'est accessible à proximité. Si possible, déplacez-vous au centre de la pièce, loin des fenêtres et de tout autre objet instable qui pourrait tomber et vous blesser. Restez au sol jusqu'à la fin des secousses et protégez votre tête et votre cou avec les bras
4. AVISER les services d'urgence en composant le 911

ÉVITEZ :

- DE VOUS TENIR dans l'embrasement d'une porte
- D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences
- NE PAS ÉVACUER les lieux tant que le tremblement de terre persiste, même si l'alarme d'incendie ou les gicleurs se déclenchent

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

1. Rester à l'extérieur
2. SE RENDRE à un endroit dégagé : s'éloigner des arbres, des immeubles, des fenêtres, des poteaux de services publics et des panneaux de signalisation
3. SE BAISSER, s'abriter et attendre : se mettre en position de protection
4. APPELER le 911 lorsque cela est sécuritaire

ÉVITEZ :

1. D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

1. ARRÊTER le véhicule sur l'accotement, à l'écart des arbres, des immeubles, des poteaux de services publics et des panneaux de signalisation et hors des tunnels et viaducs
2. SE BAISSER, s'abriter et attendre : dans le véhicule, jusqu'à ce que le tremblement de terre ne cesse
3. APPELER le 911 lorsque cela est sécuritaire





ÉVITEZ :

- D'UTILISER le téléphone, sauf pour les urgences

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

TOUT LE PERSONNEL

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- RESTER à l'affût des chutes de débris s'il y a évacuation
- PORTER assistance aux personnes blessées, s'il y a lieu
- SUIVRE s'il y a évacuation la procédure d'évacuation selon le plan d'évacuation de l'école
- AVISER la direction d'école ou la personne responsable de toute personne blessée ou manquante

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE (EXCLUANT LES PORTATIVES)

TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

- PORTER assistance aux personnes blessées, s'il y a lieu
- PRENDRE les présences et signaler les divergences à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- S'ASSURER que les élèves et l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe au point de rassemblement désigné ou dans un endroit sécuritaire
- AVISER la direction d'école ou la personne responsable du bureau de la situation.
- SUPERVISER les élèves
- RESTER à l'extérieur jusqu'à ce que la direction d'école ou la personne responsable de l'édifice vous autorise à réintégrer l'édifice s'il y a lieu
- AVISER la direction de l'école ou la personne responsable de toute personne blessée ou manquante

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- PORTER assistance aux personnes blessées, s'il y a lieu
- PRENDRE les présences et signaler les divergences aux services d'urgences et par la suite à la direction d'école ou à la personne responsable du bureau
- S'ASSURER que les élèves et l'enseignant responsable ainsi que les membres du personnel restent en groupe au point de rassemblement désigné ou dans un endroit sécuritaire





TREMBLEMENT DE TERRE



- AVISER la direction d'école ou la personne responsable du bureau de la situation
- SUPERVISER les élèves
- AVISER la direction de l'école ou la personne responsable de toute personne blessée ou manquante

PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- SUIVRE s'il y a lieu la procédure d'évacuation établie pour les élèves ou le personnel ayant des besoins particuliers

PERSONNEL DE SECRÉTARIAT

- SUIVRE en cas d'évacuation la procédure d'évacuation
- FOURNIR les numéros de contact d'urgence à la direction d'école

PERSONNEL DE CONCIERGERIE

- EFFECTUER une inspection complète de l'édifice après le séisme
- VÉRIFIER qu'il n'y a aucune odeur de gaz naturel
- VÉRIFIER le système électrique
- VÉRIFIER l'alimentation en eau
- IDENTIFIER tout signe de dommages à structure

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE ASSIGNÉE)

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ORDONNER l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu
- AUTORISER le retour à l'intérieur de l'édifice des élèves et du personnel qui était hors de l'édifice au moment du tremblement de terre, s'il y a lieu
- APPELER le numéro d'urgence **613-742-8960 poste 2000**, si nécessaire
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique (OSBIE)

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE OU DES PORTATIVES

- ORDONNER selon le cas l'évacuation de l'école ou de l'édifice s'il y a lieu ou bien autoriser le retour à l'intérieur de l'édifice des élèves et du personnel qui était hors de l'édifice au moment du tremblement de terre





TREMBLEMENT DE TERRE



- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR la feuille de route (formulaire d'évaluation)

DANS UN AUTOBUS SCOLAIRE OU TOUT AUTRE VÉHICULE

- AUTORISER la poursuite du trajet ou toute modification quant au trajet
- AVISER les responsables de tout changement à l'heure ou la destination d'arrivée des élèves et du personnel
- AVISER de vive voix la surintendance ou une des surintendances, ou en dernier recours la direction de l'éducation, de manière sécuritaire si possible
- S'ASSURER que les parents, tuteurs ou tutrices sont avisés
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique (OSBIE)

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER de vive voix la direction de l'éducation qui avisera la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif





URGENCE MÉDICALE



Une urgence médicale comprend toute circonstance qui pose un risque à la vie d'un individu si une action médicale n'est pas entreprise immédiatement.

ÉTAPES À SUIVRE

- ÉVALUER la situation
- APPELER le 911
- AVISER un membre formé en premiers soins et secourisme afin qu'il puisse intervenir
- AVISER la direction
- PLACER du personnel pour diriger le personnel ambulancier
- ASSIGNER une personne pour accompagner le personnel

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

PERSONNEL ENSEIGNANT ET PERSONNEL ASSIGNÉ À DES TÂCHES SPÉCIFIQUES

- S'OCCUPER des besoins émotifs des élèves
- FOURNIR des mises à jour à la direction d'école
- AVISER les responsables du lieu de l'activité si vous êtes en sortie éducative

PERSONNEL DE SECRÉTARIAT

- AVISER la direction
- FOURNIR les numéros de contact d'urgence de la personne blessée à la direction d'école

DIRECTION D'ÉCOLE (PERSONNE DÉSIGNÉE)

- CONFIRMER que les services d'urgence sont appelés (911)
- VALIDER le nom de la personne et les détails de l'incident
- COMMUNIQUER avec les parents, tuteurs, tutrices ou la personne contact en cas d'urgence
- AVISER de vive voix la surintendance, ou une des surintendances
- REMPLIR le rapport d'incident à l'informatique
- COMMUNIQUER dans le cas d'un membre du personnel avec le responsable de Santé et Sécurité





SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

- AVISER les services appropriés qui aviseront la surintendance des affaires, selon le cas
- AVISER de vive voix la direction des communications
- AVISER par courriel les autres membres du comité exécutif

